



Syndicat mixte de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 05 Avril 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

**Le Comité syndical, convoqué le 30 mars 2016, s'est réuni salle 101, « La City », 4 rue
Gabriel Plançon à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT,
Présidente**

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h20

Etaient présents :

C.A.G.B : BIZE Thibaut; CAULET Claudine; DEVESA Cyril; DUCHEZEAU Pascal; GALLIOU Françoise;
LETHIER Michel; LOPEZ Francois; MAGNIN FEYSOT Christian; MOUGIN Philippe; POUJET Yannick;
RUTKOWSKI Serge; THIEBAUT Catherine
C.C.A.L.L : MARGUET Vincent; MAIRE Pierre
C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique; EDME Philippe
C.C.D.B.B : MENESTRIER Jean-François
C.C.P.O : DUCRET Sylvain; PROST Jean-Paul
C.C.V.M : MORALES Roland, MARCHAL François
C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; POURET Daniel

Etaient excusés :

C.A.G.B : BARTHELET Catherine; BESANCON Jean Noel; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc;
CURIE Pascal; FIETIER Vincent; HUOT Daniel; LEMERCIER Myriam; LOYAT Michel; PREIONI Claude;
WANLIN Sylvie
C.C.D.B.B : RACLOT Franck; CONTINI Jean-Claude
C.C.V.A : PIQUARD Charles

Secrétaire de séance : M. DUCHEZEAU

Procuration de vote :

Mandants : LAITHIER Didier; FALCINELLA Béatrice
Mandataires : DUCRET Sylvain; CAULET Claudine

CONFORMITÉ AVEC LE COMPTE DE GESTION 2015

Rapporteur : Madame Catherine THIEBAUT, Présidente

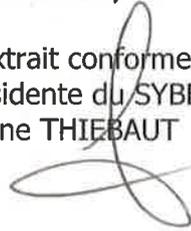
Après s'être assuré que le Chef du service Comptable de la Trésorerie du Grand Besançon a repris, dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que ces opérations ont été régulièrement effectuées.

A la majorité absolue le Comité Syndical :

- **approuve l'ensemble des opérations effectuées, pour chacune des sections budgétaires, sur l'exercice budgétaire 2015 ;**
- **déclare, que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Chef du Service Comptable de la Trésorerie du Grand Besançon, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à la majorité absolue

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 1



Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 13 AVR. 2016